

# « Le masculin l'emporte sur le féminin » : peut-on y remédier ?

Michel ARRIVÉ, professeur des universités, romancier

C'est un problème qui, à première vue, n'est pas d'une insoutenable gravité. Car il ne paraît affecter que de menus faits d'accord grammatical. Il se pose quand plusieurs noms de genres différents sont qualifiés par le même adjectif. Ainsi ce jeune gandin que vous avez sous les yeux porte des gants et une cravate de couleur blanche. Comment « accorder » l'adjectif *blanc* ? Pour le nombre, le pluriel s'impose. Pour le genre, la règle traditionnelle impose le masculin : car « le masculin l'emporte sur le féminin ». Vous êtes donc contraint(e) de dire qu'« il portait une cravate et des gants blancs ». Plutôt dans cet ordre. Le grammairien qui donne cet exemple déconseille « d'écrire : *il portait des gants et une cravate blancs* » : « cela choquerait l'oreille ».

L'illustre formule « le masculin l'emporte sur le féminin » n'est pas facile à débusquer dans les grammaires. Sous sa forme littérale, elle est, si j'ai bien lu, absente des grammaires scolaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses versions des manuels de Claude Augé et des deux acolytes masqués par le pseudonyme champêtre Larive et Fleury ne l'emploient pas. Seul, toujours si j'ai bien lu, Henri Bonnard, le grammairien qui donne l'exemple du gandin ganté et cravaté, la fait apparaître dans sa *Grammaire française des lycées et collèges* sous la forme abrégée : « le masculin l'emporte ». La formule subsiste de 1950 à 1972 dans les éditions successives de la *Grammaire*. Elle disparaît, en 1981, dans le Code du français courant, que Bonnard substitue à sa *Grammaire*.

Rarement explicitée sous sa forme canonique, la règle a d'illustres antécédents. Le bon père Bouhours écrit en 1675 : « Quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte ». Nicolas Beauzée précise en 1767 que « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ».

La règle a, sans nul doute, sous une forme ou sous une autre, été ressassée, dans les écoles et les collèges. Elle risque de scandaliser. Elle ne manque pas de le faire, depuis pas mal de temps. Plus encore depuis quelques années : les sites qui la vouent

aux gémonies pullulent sur la toile (le plus pertinent : Edwige Khaznadar, 2000 ; voir aussi son livre de 2002). En mars 2011, quatre organisations : *L'égalité, c'est pas sorcier!*, *Le monde selon les femmes*, *Femmes Solidaires* et la *Ligue de l'enseignement* lançaient la pétition « Pour que les hommes et les femmes soient belles ! ». Il s'agissait de populariser la « règle de proximité » : l'accord de l'adjectif ou du participe passé peut se faire non au masculin, donné comme « genre indifférencié », mais avec le nom le plus proche, quel qu'en soit le genre.

Avant toutefois de monter sur les grands chevaux enfourchés par ces organisations, il faut bien cerner le problème. Le masculin qui l'emporte sur le féminin, c'est le genre, au sens ancien du terme : la bonne vieille catégorie grammaticale qui, en français, ne comporte que deux termes. Ce n'est pas le sexe. Ici je vois poindre les protestations : le genre, il est bien fondé sur le sexe ? Vaste problème. Pour les êtres animés et sexués, c'est en effet le cas, le plus souvent. Mais chacun sait qu'il y a, même pour les humains, des exceptions, dans les deux sens : *une vigie, une sentinelle, une estafette*, sans parler des *balances* et autres *fripouilles*, ce sont en général des hommes. *Madame le Ministre, Madame le Professeur*, sont des formules que revendiquent parfois, encore aujourd'hui, certaines des femmes exerçant ces fonctions. De nombreuses espèces animales reçoivent des noms masculins ou féminins sans rapport avec le sexe : qu'en pensent les rats et les crapauds femelles, les *souris* et les *grenouilles* mâles ? Quant aux non-animés, par définition non sexués, c'est différent. Certains linguistes, par exemple Knud Togeby (1965), vont, paradoxalement, jusqu'à « considérer le genre comme dépourvu d'une signification quelconque ». La relation du genre avec un sexe non existant ne peut de toute façon être que métaphorique. C'est la position défendue par Jacques Damourette et Édouard Pichon (sd, [1927]). Ils décryptent les motivations qui déterminent la répartition des non-animés entre les deux termes de la *sexuiseillance*, néologisme qu'ils substituent au vieux terme de *genre*. Les opérations qu'ils décrivent s'effectuent

dans l'inconscient du sujet parlant. Ainsi pour le féminin du nom de la *mer* : neutre en latin, il aurait dû être masculin en français. L'homophonie avec le nom de la *mère* peut avoir joué un rôle dans sa féminisation.

Sans le savoir, les sujets parlants francophones sont sans doute assez proches des idées de Damourette et Pichon. Ils y sont d'ailleurs encouragés par l'évolution récente du terme genre. Autrefois spécialisé dans sa valeur grammaticale, il prend aujourd'hui, sous l'influence de l'anglais *gender*, un autre sens : celui du sexe, mais dans ses aspects sociaux (voir par exemple Irène Théry, 2007 et Michel Arrivé 2008).

On comprend mieux, dans ces conditions, l'indignation que fait naître la vieille formule du masculin qui l'emporte sur le féminin. Elle est interprétée comme visant la relation des deux sexes ou, si l'on veut, des deux genres, mais dans le sens moderne du terme. À ce titre, elle est, certes, au plus haut point contestable, et on comprend pourquoi on cherche à lui substituer la règle d'« accord de proximité ». Qui a fort bien fonctionné dans des états anciens de la langue, et jusqu'en plein XVII<sup>e</sup> siècle.

Ici se pose un autre problème, aussi épineux : celui de la possibilité, sur ce point comme sur d'autres, de la « réforme » de la langue. Même si elle est souhaitable, est-elle possible ? L'avenir nous dira si « la règle de proximité » réussira à se substituer à la règle traditionnelle •

## Références

- ARRIVÉ M., 2008, *Le linguiste et l'inconscient*, Paris, PUF.
- DAMOURETTE J., et PICHON É., sd [1927], *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- KHAZNADAR E., 2000, *Sexisme et grammaires scolaires*, Langue-fr.net.
- KHAZNADAR E., 2001, *Le féminin à la Française*, Paris, L'Harmattan.
- THÉRY I., 2007, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob.
- TOGEBY K., 1965, *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse.